

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 25/03/2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-cinq du mois de mars à 18 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du CCAS à Airvault.

14 présents : AUBRY Lucienne, BARIGAULT Maryse, BRAUD Françoise, CADET Nadia, CHABAUTY Gérard, CHARRIER Maryse, DAMBRINE Frédérique, FOUILLET Olivier, JOZEAU Sylvie, LAURANTIN Jean-Claude, MARSAULT Hélène, POUPIN Anne-Marie, REAU Micheline, RICHARD Françoise.

Excusé (e) s : Brigitte BAUDON, Véronique DIGUET, Gérard GIRET, Cécile GLORIAU, Pierrette MILLASSEAU, Daniel ROBERT, Nadine VIVIER

Absent (e) s :

Françoise RICHARD a été élue secrétaire de séance.

PROVISION POUR RISQUE D'IMPAYES

Mme La Vice-Présidente expose :

Mme ARROUET, Comptable de la Trésorerie d'Airvault, demande de mettre en place une provision pour risque d'impayés, suite au constat d'impayés d'un montant de 4 113.38 €. Le calcul est de 15 % du total des restes à recouvrer antérieur à 2020. Il est donc nécessaire de réaliser une provision pour un montant de 617 € au budget 2021.

Délibération n° D 2021-005

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration décide d'enregistrer au budget 2021, une provision pour risque d'impayés d'un montant de 617 €.

Pour extrait conforme,
Airvault le 26 mars 2021

La Vice-Présidente,
Frédérique DAMBRINE

